entr'autres les mouvements d'ensemble composés, les exercices de boxe, l'escrime à la baïonnette, les nouvelles pyramides, etc., accomplis par les « Alpins »;

M. Duber, le maître d'armes, accompagné de ses élèves, donnera quelques assauts d'escrime;

La chorale Léon XIII interprétera plusieurs choeurs, et l'excellente fanfare du Créchet exécutera les plus brillants morceaux de son répertoire.

Les cachets s'enlèvent rapidement et les retardataires doivent se presser.

La fête commencera à cinq heures et demie et non à quatre heures et demie comme nous l'avions annoncé.

CROIX. — Décès. — Henri Delannoy, 70 ans, cultivateur, rue des Ogiers, carrière Saloesse.

HEM

Le festival du 26 juin. — Voici le programme du grand festival international :

De 1 h. à 2 h. 1/2, réception des sociétés à la Mairie, où les vins d'honneur seront offerts; à 3 h., réunion de toutes les sociétés au hameau des Trois-Baudets, pour la formation du cortège; à 5 h., ouverture des exécutions sur les kiosques répartis dans les divers quartiers; à 8 h., illumination des kiosques et de la Mairie; à 10 h., tirage des primes à la Mairie. — 800 francs en espèces — entre toutes les sociétés.

La Compagnie du chemin de fer organise pour le soir, deux trains supplémentaires pour le retour. Ces trains partiront des arrêts d'Hem et du Petit-Lannoy, le premier à 9 h. 50, arrivant à Tourcoing à 10 h. 32, et l'autre, à 9 h., arrivant en gare de Lille, à 9 h. 27.

Environ soixante-dix sociétés ont déjà promis leur concours.

TOURCOING

RECONDUITES

Scènes de sauvagerie

La grève des tapisseurs avait été calme jusqu'ici. Elle vient d'entrer depuis hier dans une période de violences.

Jeudi, à 5 h. 1/2 du soir cinq cents ouvriers, dont la majorité ne se composait pas de tapisseurs, se trouvaient rassemblés rue de Tunis.

Vers 6 h. 1/2, un contremaître de la manufacture de tapis de M. Rombaud, rue de Paris, revenait tranquillement de son travail. A peine fut-il aperçu à l'entrée de la rue de Tunis que les manifestants l'entourèrent et, tandis que tous l'insultaient, plusieurs des plus exaltés le jetaient sur le sol et lui passaient sur les mains. Ils lui laissaient le temps de se relever puis ils le terrassaient de nouveau. Cette scène se renouvela plus de quarante fois nous a dit un témoin.

Enfin, la figure ensanglantée et tout courbaturé des coups qu'il avait reçus, le contremaître, M. Depoorter, réussit à gagner le nº 54 de la rue de Tuele où il habite. Le charivari continua pendant dix minutes encore en face de sa demeure. Des coups de pieds furent lancés dans la porte et un carreau fut brisé à une fenêtre.

La police a connu ces faits vendredi matin par une plainte qui a été portée devant M. Delattre, commissaire du IIe arrondissement. Une enquête a été aussitôt ouverte et plusieurs des auteurs des coups appelés à comparaître au poste de la rue Nationale. Quatre ouvriers, parmi lesquels un manoeuvre de maçon — que faisait celui-là parmi les tapisseurs? — se trouvent impliqués dans l'affaire. Deux d'entre eux sont avertis déjà qu'un procès-verbal est rédigé à leur charge.

D'autres reconduites de contremaîtres ont été faites sur d'autres points de la ville, mais il n'y a eu que des cris et pas de violences.

Vendredi soir, rue de Paris, 500 manifestants se sont montrés très turbulents dans la reconduite qu'ils ont faite à M. L..., contremaître. La police et la gendarmerie ont dû intervenir pour disperser le rassemblement. M. Jules Dassonville, conseiller municipal, qui se trouvait sur les lieux, a averti un gendarme, à son sens trop zélé, « qu'il aurait demain de ses nouvelles. »

L'Association des anciens élèves des Frères, organise, pour le dimanche 26 juin, une excursion à Saint-Omer, avec visite au Cher Frère Flour.

Les souscriptions pour ce voyage seront reçues dans la réunion qui aura lieu le dimanche 19, de onze à une heure.

Les membres de l'Association qui désirent se faire inscrire sont priés de ne pas manquer à cette réunion après laquelle la liste sera clôturée.

Les accidents de travail. — Jules Roger, 38 ans, manoeuvre, rue des Cinq-Voies, cour Delcroix, 1, s'est fait une entorse du pied droit en portant un panier de coke. Docteur Cuisset; repos de 10 jours.

— Désiré Houzet, manoeuvre, 38 ans, rue de Cronstadt, 26, entorse du pied droit en chargeant un bateau de coke. Docteur Delegrange; repos de 10 jours.

— François Cogez, 37 ans, contremaître de serrurerie, plaie au pied gauche par la chute d'un sommier de fer. Docteur Vermeersch; repos de 8 jours.

— Albert Florquin, 21 ans, mécanicien, rue de Roubaix, 216, coupure à l'index gauche. Repos de huit jours; docteur Leduc.

— Joséphine Hanote, 15 ans, bacleuse, rue des Piats, cour Catteau, entorse du pied droit à la suite d'une chute dans un escalier. Docteur Debuchy; repos de huit jours.

Malade sur la voie publique. — Vendredi, vers cinq heures du soir, rue des Halles, le nommé Philippe Prouvost, 69 ans, sans profession, s'est affaissé sur la voie publique. Transporté dans un estaminet voisin, il y a reçu les soins que comportait son état, et il a pu, une demi-heure plus tard, regagner son domicile, rue de l'Amiral-Courbet, 83.

Arrestation d'un extradé. — En vertu d'un mandat d'extradition délivré contre lui par le parquet de Courtrai, le nommé Ange Dhaeze, 65 ans, jardinier, né à Oostrosberghe, a été arrêté vendredi soir par le service de la sûreté. Cet homme est accusé d'attentats à la pudeur.

Ceux qui boivent trop. — Une contravention a été relevée à la charge de Jules V..., 25 ans, rattacheur, et Jean C..., 52 ans, peintre, pour ivresse publique.

Obit de lundi. — Mlle Jeanne-Marie Lepers, obit anniversaire, à 9 h. 1/2, à Saint-Christophe.

État-civil de Tourcoing
du 17 juin

Naissances. — Delbecq Germaine, rue Larochefoucauld. — Lallemen René, rue du Jura, 2. — Couplet Eléonore, rue de la Blanche-Porte. — Vandekerkhove Jeanne, rue de Menin, 59. — De Buck Désiré, rue Favart, 20. — Bourel Jeanne, rue Chateaubriand, 41. — Detry Etienne, rue Lhomond.

Décès. — Claeys Raphaël, 3 mois, rue des Girondins, 64. — Vanhoutte Marie, 70 ans, rue Nationale, 123. — Desmettre J.-B., 78 ans, rue Montaigne, 56.

MOUVAUX

La Société d'anciens militaires « Le Drapeau » tiendra sa réunion trimestrielle demain dimanche. Ordre du jour : Lecture du procès-verbal de la dernière réunion. — Communications importantes. Brillante tombola.

RONCQ. — Du 17 juin. — Naissances. — André Deckmyn, rue des Morts.

Décès. — Charles Destailleurs, 70 ans, cultivateur, au Vinage.

HALLUIN. — Du 17 juin. — Naissances. — Hasseveldt Adrienne, chemin de la Rouge-Porte.

Congrès eucharistique à Seclin

Un congrès eucharistique se tiendra à Seclin le dimanche 10 juillet prochain pour les décanats de Mons-en-Pévèle, de Templeuve et de Seclin, sous la présidence de Mgr Delassus.

Grand'messe à 10 heures; vêpres à 3 h. 1/2 suivies de la procession dans la ville.

Une première réunion pour les dames, aura lieu immédiatement après la grand'messe,

La réunion des hommes se tiendra à 2 h. 1/4.

Des affiches seront envoyées à tous les paroisses des trois décanats pour inviter les fidèles à prendre part à ces pieuses manifestations.

Demandez la chicorée extra de DROULERS Fils, Fresnes (Nord) LA MAGICIENNE

COMINES. — On nous écrit :

La fête maçonnique décrétée par le gouvernement de Combes pour relever l'enseignement sans Dieu se prépare avec peu d'enthousiasme à Comines. Le contraire aurait surpris.

La population est restée trop croyante, trop sincèrement attachée à l'éducation religieuse des enfants, trop sensée aussi. Malgré la grande pression de la préfecture elle ne se donnera donc pas elle-même à ses convictions le désaveu désiré. On ne renie pas non plus si facilement tout un passé.

Qui ne se souvient avec quelle réprobation, il y a quinze mois, les habitants de Comines accueillirent l'ouverture forcée des écoles laïques.

Qui ne connaît avec quelle persévérance, quel enthousiasme et quelle générosité, riches et pauvres même, ont soutenu jusqu'ici l'oeuvre tant aimée des écoles libres.

La belle manifestation de l'année dernière en l'honneur des Chers Frères n'est pas encore oubliée, une trop grande angoisse pèse maintenant sur tous les esprits, les Cominois ont trop peur de voir partir les religieuses de l'Enfant-Jésus, pour consentir à cette inconséquence de fêter les hommes néfastes qui ont travaillé contre la liberté en nous imposant l'enseignement laïque.

Les Cominois ne sont pas des sectaires. La fête de dimanche prochain est une fête réclame en l'honneur des francs-maçons perfidement sectaires, Comines ne donnera pas dans le piège. Et si c'est bouder que de se tenir à l'écart d'une manifestation qui répugne, selon l'expression du *Progrès*, Comines aussi boudera dimanche prochain.

Du reste, antireligieuse, cette fête est aussi essentiellement politique. Combes et consorts se sont compromis en persécutant les religieux, l'odieux les couvre.

A la veille des élections pour le Conseil général, ils veulent cependant être applaudis, les Loges qu'ils ont servies comme des esclaves désirent voir célébrer leurs votes tyranniques. De là cette fête. Villes et villages chantez en choeur ceux qui vous ont enlevé les derniers lambeaux de liberté que vous possédiez encore !

Comines ne bougera pas !

Pas même, malgré les on-dit, les musiciens de la Philharmonie. Anciens élèves des Frères en grande majorité, pourquoi iraient-ils à l'encontre de leurs principes religieux et changeraient-ils les traditions de leur société. Se mettre ainsi au service d'un parti politique, ce serait vouloir la désorganisation à bref délai, ce serait froisser les convictions des membres honoraires.

Non, nos musiciens ne feront pas cette besogne, et ils méritent que nous protestions à grands cris contre cette imputation. Ne viennent-ils pas chaque année relever nos processions, n'aiment-ils pas à rendre plus belles les fêtes de l'église et après avoir célébré les louanges de Dieu ils consentiraient à célébrer les actes inavouables d'ennemis déclarés de Dieu ! Non, de grâce.

Non, ces parents chrétiens, ces jeunes gens chrétiens, qui ont en horreur tout ce qui sent tant soit peu le franc-maçon, n'obéiront pas au désir exprimé par les Loges ! Ils sont trop libres, trop indépendants, ils ont surtout des principes. La preuve en sera donnée dimanche prochain.

EXPLOSION D'ACÉTYLÈNE à Cysoing

Henri Dumoulin, ferblantier-zingueur, se trouvait hier vendredi occupé à monter un appareil à acétylène à l'« Hôtel du Bras-de-Fer », Grand'Place à Cysoing.

Le travail allait être terminé. Voulant s'assurer que les soudures qui avaient été faites étaient en bon état, Henri Dumoulin fit entrer dans la cloche une bougie allumée. Mal lui en prit, une certaine quantité de gaz se trouvant encore dans l'appareil celui-ci fit explosion, brûlant assez grièvement aux mains et à la figure l'ouvrier et son fils Henri, âgé de 15 ans. Jules Debaisieux, domestique de l'Hôtel, qui se trouvait à proximité de l'appareil fut aussi atteint par l'explosion... M. le docteur Meurisse et M. Léon Deleurey, pharmacien, appelés aussitôt pour soigner les blessés espèrent que cet accident ne sera pas suivi de complication sérieuse.

CYSOING. — **Réunion du Conseil municipal** le 20 juin, session budgétaire, à huit heures du soir, sous la présidence de M. Dewauvrin, maire.

BOURGHELLES. — 15 juin. — Publications de mariages. — Paul Lefranc, garçon meunier, à Crespin, et Zulma Bernard, ménagère à Bourghelles, hameau de la Posterie. — Louis Delcourt, tisserand, rue du Moulin, et Marie Delfives, tisserande, rue du Moulin, Grand'route. — Damien Rigao, maçon, rue Franche, et Hélène Six, servante, à Steenvoorde.

QUESNOY-SUR-DEULE. — Du 17 juin. — Naissances. — Didier-Emile Dutholt, à la Justice.

Décès. — Engelbert Deksyne, 73 ans, veuf de Amélie Lanoye, rue de l'Hospice.

ARMENTIÈRES

Institution Saint-Jude. — Une deuxième *séance récréative* sera donnée, le 19 juin, à cinq heures précises, dans la salle des fêtes de l'Institution; elle comportera le même programme que la première.

On peut se procurer des cachets à l'Institution.

Un coup de balai s. v. p. — Le citoyen chargé des travaux publics et de la voirie ferait bien de surveiller un peu la propreté des urinoirs; hier encore, deux de ces endroits situés l'un place de la République et l'autre square Victor-Hugo étaient inabordables, et de plus bien gardés.

Fraude. — Dans la nuit du 16 au 17, la douane a poursuivi, dans les prés Mathon, deux contrebandiers qui se sont enfuis abandonnant deux sacs de café de 80 kilos, d'une valeur de 250 fr.

L'un des fraudeurs a pu être arrêté; c'est le nommé Gaston Ferdou, 18 ans, manoeuvre, domicilié actuellement à Erquinghem. Il sera conduit à Lille.

DUNKERQUE

Audacieux cambriolage. — Tout le monde à Dunkerque connaît la grande brasserie de Quillacq, située rue du Fort-Louis. Les bureaux de cet établissement ont reçu la nuit dernière, la visite des cambrioleurs.

Le concierge, percevant un bruit de verre cassé vers 2 heures du matin, prévint rapidement le veilleur de nuit. Tous deux se rendirent aux bureaux mais ils ne purent que constater l'effraction. Une somme de 103 fr. avait disparu.

Le ou les voleurs ont laissé dans un bureau une canne avec anneau argenté et un boulon en fer qui dut servir à forcer les tiroirs. Ils ont disparu par escalade par la rue de la Verrerie.

M. Rougeron, commissaire, est sur une bonne piste.

Terrible chute. — Zacharie Calbet, ce buveur de trois-six, célèbre dans les annales de l'intempérance, se trouvant hier, à bord du vapeur belge « Flandres », est tombé du pont dans la cale.

Il avait fait une chute de sept mètres. On le releva sans connaissance. Les médecins de l'hôpital craignent une fracture du crâne. L'état de ce malheureux semble désespéré.

Agent blessé. — M. Priem, agent de police, se trouvant en service à bord d'un dundée est tombé de façon si malheureuse qu'il a dû s'aliter.

Un commencement d'incendie a éclaté, hier, rue des Bassins, chez M. Gilbert. Ce feu de cheminée fut rapidement éteint. Beaucoup d'émoi et pas de dégâts.

DUNKERQUE. — Du 17 juin. — Naissances. — Auguste Weus, quai du Leughenaer, 18. — Eugène Vanlerberghe, rue du Jeu-de-Mail, 1. — Hélène Carlier, rue Nationale, 6. — Suzanne Montaigne, rue de l'Abreuvoir, 1.

Mariage. — Gustave Defever et Jeanne Voelcker.

DOUAI

Chambre de commerce de Douai. — La Chambre de commerce dans sa dernière séance s'est occupée des questions suivantes :

1. Canal du Nord. Visite à Douai de M. le Ministre des travaux publics. — 2. Election au Conseil supérieur du travail. — 3 Patentes des forains et des roulottiers. — 4. Répression des fraudes dans la vente des marchandises et falsifications des denrées alimentaires. — 5. Accord franco-anglais : Terre-Neuve question de Frenckshore. — 6. Bourses commerciales de séjour à l'étranger. — 7. Exposition de Lyon en 1904. — 8. Exposition coloniale de Marseille. — 9. Application de l'article 18 de la loi du 22 août 1871, concernant le timbre de décharge de 0,10. — 10. Monopole des inhumations : Réponse de M. le Ministre du commerce.

Accident d'usine. — Hier matin, vers 8 heures, M. Marcel Desmerets, 24 ans, électricien à l'usine Bréguet, était occupé à faire l'essai d'un moteur électrique, lorsque le pan de son veston de travail s'enroula autour de l'extrémité d'un arbre de transmission; il fut alors entraîné dans un mouvement de rotation que, fort heureusement, on put arrêter en supprimant le courant.

Après avoir reçu des soins à l'usine, il fut transporté à son domicile, place Thiers. Il porte le long des côtes des éraflures profondes, qui ont amené le décollement d'une partie du muscle pectoral, mais on croit qu'il n'a pas de lésions internes.

Filouterie d'auberge. — Jean Tison, 38 ans, originaire d'Iwuy, ouvrier poêlier, se disant domicilié à Croix, a été arrêté pour filouterie d'auberge commise au préjudice de M. Panelle, restaurateur, rue Saint-Jacques.

DOUAI. — Du 17 juin. — Naissances. — Pierre Lantremy, rue de La Madeleine, 23. — François Wiart, à Dorignies.

Mariage. — Adelson Catoire, batelier, divorcé de Gabrielle Seadler, à Longueil-Annel, et Blancha Bernard, batelière à Douai.

Décès. — Célestin André, 81 ans, veuf en secondes noces de Lucie Demongh, rue du Cantelaux, 77.

VALENCIENNES

RAISMES. — **Au pied.** — Aux ateliers de la Société de constructions franco-belge, Delattre Alexandre, 31 ans, foreur, rue de Vicoigne, a été blessé au pied par la chute d'une tôle. Repos de 15 jours.

Coup de caillou. — Alliolta Henri, 48 ans, demeurant à Odomez, mineur à la fosse Lagrange, a reçu un caillou qui s'est détaché du toit et qui l'a assez grièvement blessé à la poitrine. Vingt jours de repos.

DENAIN. — **Accidents.** — A la Société des Hauts-Fourneaux, Miot François, 39 ans, opérateur, rue de l'Eglise, à Erre, a été grièvement brûlé aux pieds par une projection de métal provenant d'un lingot d'acier qu'on venait de couler. 20 jours de repos.

— Flévet Jules, 27 ans, manoeuvre, rue de Bouchain, occupé à décharger un wagon est tombé à la renverse et s'est blessé aux reins et à la tête.

Flévet a été aussitôt transporté à son domicile.

SAINT-AMAND. — **A l'Abattoir.** — Palmyr Dusart, dit Cadet, garçon boucher chez M. Jules Gérard, Moulin-des-Loups, s'apprêtait à relever sur l'échelle un porc dont il venait de terminer la toilette, lorsque tout à coup il glissa si malheureusement qu'il se fractura la jambe près de la cheville. Les muscles déchirés laissaient entrevoir la fracture des os.

Il fut immédiatement transporté chez M. Louis Paindavoine, où M. le docteur Duvivier vint lui donner les premiers soins, en attendant son transport à son domicile.

SAINT-AMAND. — **Importante capture.** — Lundi, les douaniers ont attaqué une bande de cinq fraudeurs qui prirent la fuite en emportant leurs charges.

Le lendemain, des recherches furent faites qui amenèrent la découverte d'un chargement complet, ayant appartenu aux fraudeurs poursuivis la veille; ce chargement, qui consiste en 820 livres de tabac, vaut 2.000 francs.

WALLERS. — **Arrestation.** — Mercredi, le soldat Louis Lecutier, du 91e, à Mézières, a été arrêté.

Ce militaire était en convalescence de quinze jours, du 10 au 24 mai. Au moment de rejoindre son régiment, il se déclara malade, un médecin major se rendit à Wallers. Après l'avoir examiné, il ne le reconnut pas malade. Un ordre du général lui fut donc communiqué par la gendarmerie d'avoir à rejoindre son régiment immédiatement. Lecutier répondit aux gendarmes qu'il rentrerait deux jours après.

Les jours se passèrent et comme ce militaire n'avait pas rejoint, la gendarmerie l'arrêta mercredi pour le conduire à son régiment.

Lecutier reçut les gendarmes par des insultes et se coucha. On dut réquisitionner une voiture pour l'emmener à la caserne de gendarmerie de Denain.

Jeudi matin, au moment de sortir de la caserne de gendarmerie, il tenta de s'évader, mais il ne réussit pas.

BRUAY. — **Le conseil municipal**, dans sa séance de jeudi 16 juin, a nommé ses commissions comme suit;

Bureau de Bienfaisance. — Clique Léon, Carrez Romain.

Finance et Budget. — Deltombe Charles-Louis, Docteur Danbiez, Aglave Emile, Pochon Alexandre, Chasselas François.

Travaux. — Chevalier Emile, Doige Bruneau, Carlier Léon, Droissart Henri, Deltombe Emile.

Voirie. — Deltombe Charles-Louis, Maillet Alcide, Chasselas François, Canez Romain, Clique Henri.

Commission scolaire. — Aglave Emile, Godefroy Adolphe, Chevalier Augustin, Deltombe Emile, docteur Danbiez.

Hygiène et logements insalubres. — Leguel Arthur, Chevalier Emile, Jorion Emile, Houdart Marcel, docteur Danbiez.

Fêtes et répartition de secours aux réservistes et territoriaux. — Geliez Blequit, Carlier Léon, Houdard Marcel, Pochon Alexandre, Depret Clovis.

Musique et pompiers. — Clique Léon, Clique Henri, Aglave Emile, Chasselas François, Carrez Romain.

Dans cette séance sont acceptés;

— Le budget des chemins vicinaux pour 1905.

— Indemnité de logement pour une institutrice, Mlle Gabet, adjointe à Bruay-centre, 163 fr. 65.

— Société de gymnastique l'*Active*, 100 fr.

— Vote d'une somme de 200 fr. pour la fête scolaire du 19 juin 1904.

Le Conseil s'est ensuite constitué en comité secret.

La société de gymnastique « L'Active » assistera dimanche en corps à la messe de dix heures, y fera bénir son drapeau, et donnera le soir, à cinq heures, quelques mouvements et exercices sur la place de Bruay.

Le soir, la musique se fera entendre sur la place qui sera brillamment illuminée.

ANZIN. — **Brûlure.** — A la Société des Hauts-Fourneaux, Houlzé, 25 ans, rue Verte à Beuvrages, a été brûlé par une barre venant d'un train. Quinze jours de repos.

CAMBRAI

Conseil municipal. — Séance du samedi 18 juin, à 8 h. 1/2 du soir. Ordre du jour :

Communications diverses. — Voirie suburbaine, chemins vicinaux : Création des ressources pour 1905. — Voirie suburbaine : Cessions ou emprises de terrains par alignement. — Voirie suburbaine : Cession à la Compagnie du chemin de fer du Nord d'un terrain pour la ligne de Cambrai à Douai. — Voirie suburbaine : Chemins de Saint-Druon et de Crèvecoeur; plan d'alignement. — Eglise cathédrale. Legs Deveau-Béthune; Avis. — Cimetière de la porte Notre-Dame : Location d'un terrain pour magasin et lieu de dépôt.

Taxe militaire : Liste des non assujettis des classes 1898 à 1903; communication. — Société de pêche « Les Amis Réunis ». Demande de subside pour le concours de Douai. — Société « Les Enfants de Martin » : Subside annuel, demande d'augmentation. — Société de protection des engagés volontaires élevés sous la tutelle administrative : Demande de subside. — Hospices : Comptes administratifs et de gestion pour 1903; budget additionnel pour 1904. — Bureau de bienfaisance : Comptes administratifs et de gestion pour 1903; budget additionnel pour 1904. — Mont-de-Piété : Comptes administratifs et de gestion pour 1903, budget additionnel pour 1904. — Police : Organisation d'un service de sûreté. — Distribution d'eau : Rachat de réseau de Saint-Cloud.

Construction d'une école maternelle, rue d'Arras : Emploi de parties des rabais d'adjudication. — Ancien collège de garçons et groupe St-Julien : Travaux d'appropriation et d'amélioration; réception définitive. — Voirie nouvelle : Installation de bancs, réception définitive. — Démantèlement : Vente de terrains; soumissions diverses. — Fêtes publiques : Crédit; majoration pour dépenses nouvelles. — Collège de garçons : Bourse Lepot; attribution. — Collège de garçons : Externes gratuits; demande en faveur de Jeanne Bataille. — Ecole maternelle, allée Saint-Roch : traitement de la nouvelle directrice. — Ecole maternelle, rue Saint-Vaast : Service spécial de surveillance; rémunération. — Ecole polytechnique : demandes de bourse et trousseau en faveur de deux étudiants cambrésiens; avis. — Ecole d'arts et métiers de Lille : Demande de bourse en faveur d'un jeune cambrésien. — Secours à la veuve d'un sapeur-pompier.

Basilique Métropolitaine. — La procession paroissiale du Saint-Sacrement aura lieu dimanche prochain 19 juin. Elle sortira de l'église à 10 heures précises et suivra l'itinéraire suivant : Rues Neuve, Saint-Nicolas, du Petit Séminaire, des Anges, des Poobeunets, des Soupirs, fond Saint-Georges, rue du Bastion, boulevard de la Liberté, place de la Tour d'Abancourt, rues Saint-Fiacre, de la Vierge Marie, du Grand Séminaire, place Saint-Sépulcre.

Grand'messe solennelle à 8 h. 1/2. Vêpres solennelles à 4 heures.

L'école libre de la gare. — Nos lecteurs se rappellent que le tribunal correctionnel de Cambrai avait condamné M. Bruyère, directeur de l'école libre de la gare, *sécularisé sur place, à 25 francs d'amende* et *ordonné la fermeture de l'école*, nous sommes heureux de leur annoncer que ce jugement vient d'être réformé par arrêt de la Cour de Douai.

Vol au bazar. — Un jeune homme de Saint-Aubert, âgé de 17 ans, se promenait, jeudi après-midi, devant les rayons du grand bazar.

Succombant à une tentation, il s'empare furtivement d'un raccord de pompe de vélo, d'une valeur de 0,30 c. Comme il se préparait à sortir, il fut arrêté par un employé et conduit au commissariat de police, où procès-verbal fut dressé à sa charge.

Arrestation. — Vendredi matin, Caron Pierre-Joseph, 20 ans, journalier, demeurant à Cambrai, rue du Paon, a été mis en état d'arrestation, sous l'inculpation de divers vols commis à Cambrai.

Caron a été écroué à la maison d'arrêt.

Pèlerinage de la région de Maubeuge
A N.-D. DE WALCOURT
(14 Juillet)

Le Comité a fait la demande d'un **train spécial Maubeuge-Walcourt**, avec réduction, moyennant cartes personnelles, pour les pèlerins venant des stations plus éloignées, ainsi qu'il a été fait pour le pèlerinage régional de Bonsecours.

Le prix approximatif du billet **Maubeuge-Walcourt** serait de 2 fr. 30 en 3e classe et de 4 fr. en 2e classe.

En voulez-vous des aventures ?

Lisez notre prochain Feuilleton

LE BARON JEAN

Grand roman où la passion de l'or conduit ses victimes aux pires extrémités, à travers mille émotionnantes péripéties.

C'est une page de notre époque, cette histoire du

BARON JEAN

Elle est intéressante, toute pleine d'imprévus et bien écrite.

La publication de ce nouveau feuilleton commencera

DANS QUELQUES JOURS

GAZETTE du NORD

On annonce la mort :

— **A DOUAI**, de **M. Orry**, sous-directeur à l'école de brasserie, décédé subitement la nuit dernière à Neuilly-sur-Seine.

L'ORAGE

A Lille

Vers cinq heures du soir, un orage violent a éclaté sur Lille et les environs. La pluie, l'accompagnatrice habituelle de la foudre, n'est venue que vers la fin de l'orage.

La foudre est tombée en différents endroits de la ville, notamment rue Faidherbe. Deux chevaux, attelés à une calandre, effrayés par le bruit, s'emballèrent et s'élancèrent à fond de train vers la place de la Gare qu'ils traversèrent. Ils allèrent se jeter, rue de Tournai, contre un attelage de brasseur. Tout se borne à des dégâts matériels causés aux deux voitures.

La foudre est également tombée sur un fil électrique, rue Thiers, au moment du passage du car J. Il n'y a eu aucun accident, mais la circulation des tramways a été interrompue pendant un certain temps.

A Roubaix

Dans l'après-midi de vendredi, vers quatre heures et demie, une pluie diluvienne est tombée pendant quelques minutes, accompagnée d'éclairs et de coups de tonnerre.

La foudre a atteint un tramway rue du Collège, secouant un peu la voiture et les voyageurs.

Vers cinq heures, elle est également tombée sur l'établissement de teinturerie de Mme Browaeys-Bazin, rue de Tourcoing, causant des dégâts insignifiants, et sans accident de personne.

Le Cateau

Vendredi soir, vers 5 h. 1/2, un orage épouvantable s'est abattu sur Le Cateau. Pendant un quart d'heure, la grêle est tombée brisant tout, arrachant les fruits, hachant les récoltes. Un grand nombre de carreaux et de vérandas ont été brisés partout. Un certain nombre de grêlons atteignaient la grosseur de beaux oeufs de poule.

A Solesmes

A deux reprises différentes, à quatre heures et à six heures, un violent orage s'est abattu sur Solesmes et les environs; pendant près d'une demi-heure de gros grêlons pesant jusqu'à 23 grammes, n'ont cessé de tomber avec force hachant les récoltes, abîmant les arbres fruitiers et brisant des vitres. Un fil téléphonique a été coupé rue de l'Abbaye. Les rues ont été transformées en véritables rivières, la Selle et le Béart ont grossi démesurément, l'eau était jaune et boueuse on y voyait même flotter du foin.

A Romeries

A l'ancienne ferme de M. Victor Douay, un étalon d'une valeur de 10.000 fr. a été foudroyé dans son écurie; parmi d'autres chevaux qui se trouvaient dans le même local, l'un tomba presque paralysé et quatre autres à demi-asphyxiés.

N. B. — A 9 heures, le tonnerre grondait encore au loin.

A Maubeuge

L'orage s'est abattu, hier soir, sur toute la région de Maubeuge. D'énormes grêlons sont tombés avec une telle violence qu'ils brisaient les pannes et les ardoises des toits. Toute la campagne est ravagée. Les branches sont cassées comme si une rafale de mitraille avait passé à travers les arbres, les fruits ont été emportés, dans les jardins les plantes sont écrasées et comme piétinées. C'est un désastre.

Le téléphone qui nous apportait, hier soir, cette nouvelle du poste de Maubeuge brûlait à chaque instant sous le coup des décharges électriques.

A Berlaimont

Hier soir vers 6 heures, un orage épouvantable accompagné de grêle a éclaté sur la ville. Les grêlons étaient d'une grosseur énorme; on en a trouvé qui pesaient 30, 40 et 50 grammes.

Les dégâts sont considérables; les vitres sont cassées, les fruits sont à terre, les récoltes sont hachées. Tout le monde est consterné.

A Fourmies

Vendredi 17 juin, vers 3 heures du soir, au moment où on s'y attendait le moins, un formidable coup de tonnerre retentit.

Chacun voulut s'assurer que la foudre n'était pas tombée sur une habitation des environs de l'église.

On en fut quitte pour la peur, aucun accident n'est signalé.

L'orage ne dura pas longtemps car le vent emporta pour d'autres régions les nuages et avec eux la foudre et les éclairs.

⁂

A BUSIGNY, à MARETZ et les environs, la grêle a également commis de nombreux dégâts; presque toutes les vitres de la marquise de la gare de Busigny ont été brisées; celles du buffet et des autres dépendances sont encore plus endommagées. Mais la perte la plus regrettable et la plus irréparable est pour les planteurs de houblon; les plants ont été lacérées et la plupart des « pointes » sont détachées.

⁂

Un de nos amis qui rentre cette nuit de la Thiérache nous rapporte les détails suivants : Au **Nouvion**, à la **Capelle**, à **Esquéhéries**, à **Boué**, à **Wassigny**, à **Becquignies**, etc., l'orage a sévi avec une extrême violence; éclairs et coups de tonnerre toute l'après-midi. Vers 7 heures, des grêlons dont un grand nombre pesaient 80, 90 et même 120 grammes ont dévasté les vergers et donné des craintes pour la future récolte des pommes à cidre.

FEUILLETON Nº 33

LES MICROBES

Par Roger des Fourniels

La vicomte rentra et, s'adressant à Mathurine :

— Où avez-vous mis la lettre que vient de vous remettre le facteur, lui dit-il ?

— La voici, monsieur !

Le vicomte prit le pli, en regarda l'adresse et devint affreusement pâle.

Il portait ces simples mots :

Madame la vicomtesse d'Albert,
à Vannes (Morbihan).

Mais ils étaient d'une écriture serrée, pointue, que Georges connaissait depuis longtemps.

Il ne fit pas une réflexion, mit la lettre dans sa poche et s'éloigna.

Lorsqu'il fut dehors, et qu'il eut quitté la falaise, il se retourna pour s'assurer qu'il ne pouvait pas être vu et, tremblant presque sans souffle, il essaya de décacheter.

Sa main n'était pas sûre, il n'y parvenait pas; il déchira brusquement l'enveloppe et lut :

« Madame,

« Vous avez cru, qu'en revenant à vous, M. le vicomte d'Albert vous apportait le bonheur, la paix et la fortune, vous vous êtes étrangement trompée. On dit à Paris, depuis son départ et le vôtre, qu'il n'amène près de vous que le déshonneur !

« L'argent qu'il vous donne, il l'a volé au jeu ! »

Le vicomte s'arrêta... Une sueur froide l'inonda des pieds à la tête, et il crut qu'il allait tomber.

— Misérable ! dit-il entre ses dents serrées, misérable femme !

Cependant, il voulut voir la suite, il continue :

« Demandez-lui, ce soir, s'il se souvient de certaine partie qu'il fit en un tripot de la rue de Trévise, il y a quelque quinze ans.

« Demandez-lui s'il connaît Jérôme Willevorth esquire, et vous verrez ce qu'il vous répondra.

« M. de Blinois vient d'être informé de cette particularité qui lui montre son beau-père sous un nouveau jour, et il n'est pas douteux qu'il aille chercher une femme ailleurs que dans la maison du voleur.

« *Une de vos amies.*

CHAPITRE VII

Georges froissa, entre ses doigts crispés, le papier qu'il tenait à la main, puis il se pencha vers la plage et regarda s'il n'y avait pas sur le sable quelque roc contre lequel, en se précipitant, il put venir se briser la tête.

Cependant, il chassa cette idée honteuse et se mit à parcourir la grève comme un fou.

Après quelques heures de paix et de calme, le trouble et le déshonneur allaient donc de nouveau l'accabler !

La première pensée qui lui vint à l'esprit fut que, la lettre révélatrice étant tombée dans ses mains, sa femme et sa fille ignoraient tout.

Et immédiatement la réflexion lui enleva ce dernier espoir; Henri de Blinois n'était-il pas prévenu ? Ne viendrait-il pas demander une explication ?

Il n'y avait pas de doute à avoir, la journée qui commençait allait être une journée terrible, dont il était impossible de prévoir le dénouement.

Que faire ?

Tel était le formidable point d'interrogation qui se dressait devant le vicomte.

Il avait songé à en finir avec la vie, mais il avait repoussé avec horreur cette tentation.

Fuir, lui paraissait être le meilleur moyen d'éviter une catastrophe, mais s'il y échappait, lui, il n'en garantissait pas les autres, et la pensée de sa femme et de sa fille l'arrêta.

Tout avouer à la vicomtesse était ce qu'il y avait de plus simple et de plus honnête.

Il n'osait pas !

La honte le retenait, lui fermait les lèvres.

La matinée, cependant, s'avançait, et l'heure du déjeuner approchait, il fallait rentrer aux Quatre-Vents.

Il y revint à pas lents. Sa tête était bouleversée et sa figure portait, sans doute, les traces de la tempête qui troublait son âme, car Mathurine, en le voyant paraître, ne put retenir cette exclamation :

— Jésus Maria ! Monsieur est malade !

En franchissant le seuil de la maison, Georges eut un nouveau désespoir, la joie et le bonheur qui résidaient là, au milieu d'eux, il allait les chasser; sa fille qui rêvait sans doute dans sa chambre, au jour prochain de son mariage, il allait brutalement le réveiller en lui apprenant que tout était rompu.

Sa femme, la chère créature, qui déjà avait tant souffert, aurait encore le coeur déchiré, et tous ces effondrements de bonheur et d'avenir perdus se produiraient dans quelques secondes, dès qu'il aurait parlé !

Le calme profond de la maison fuirait et tout croulerait sur sa tête.

Ces pensées le torturaient, mais il avait pris une décision énergique; il ne voulait pas qu'en arrivant à une heure, le lieutenant eût à donner des explications sur sa retraite.

La rupture du mariage ne faisait pas l'ombre d'un doute, et il importait que la vicomtesse n'en apprît pas la cause par M. de Blinois.

Il monta directement à la chambre de sa femme.

En passant devant la porte du cabinet dans lequel Marie avait installé sa chambrette, il s'arrêta.

La pauvre enfant chantait !

Les larmes lui gonflèrent le coeur et lui montèrent aux yeux; il pressa son front dans ses mains, comme s'il eût craint de le voir éclater, et entra chez Mme d'Albert.

— Oh ! Georges, qu'avez-vous ? s'écria la vicomtesse dès qu'il eût jeté les yeux sur lui.

Georges ne lui répondit pas, il poussa la targette qui se trouvait à la porte et marcha droit à elle.

Sa figure était terreuse, ses yeux injectés de sang, ses mains brûlantes, sa gorge sèche.

La vicomtesse, de plus en plus effrayée, s'appuya contre un meuble.

Il ouvrit les bras, la serra convulsivement contre sa poitrine, et tandis que la pauvre femme, devinant un malheur, attendait anxieuse, il lui dit tout bas :

— Louise ! c'est un coup terrible que je vais te porter; sois forte, ma pauvre femme ! Oh ! je souffre bien, j'ai bien du chagrin, mais la pensée que je vais t'en faire me tue !

— Que se passe-t-il ? demande Louise. Parle, parle vite, je préfère la vérité à cette incertitude mortelle.

— Lis ! s'écria le vicomte, qui n'avait plus le courage d'avouer et de s'accuser lui-même.

Mme d'Albert prit le papier froissé que lui tendait son mari.

Jusque-là, elle avait conservé son calme et n'avait pas versé une larme, mais à mesure qu'elle lisait, ses traits se contractaient et des pleurs s'échappaient de ses yeux. Lorsqu'elle eut achevé, elle jeta dans sa cheminée cette lettre accusatrice, et tandis que la flamme la consumait, la courageuse épouse ne fit pas une question, pas un reproche, elle se contenta de dire :

— Il faut rendre cet argent !

Georges pleurait et n'osait relever la tête.

— Il faut rendre cet argent, reprit-elle plus fortement. A quelle somme s'élève votre dette ?

Georges hésita, puis il répondit si bas, que sa femme put à peine l'entendre :

— Trois cent mille francs !

Elle put à peine étouffer un cri de surprise et de douleur.

— Trois cent mille francs ! mais nous ne les avons pas, malheureux !

— Je vous ai remis des titres d'une valeur à peu près égale, répondit le vicomte au milieu de ses larmes.

— Je faisais, hier, le calcul de ces titres, me préoccupant de la dot de Marie, et je ne trouvais que deux cent cinquante ou soixante mille francs.

— C'est bien cela !

Et vous dites trois cent mille !

— J'ai encore dans mon portefeuille une valeur d'une vingtaine de mille francs !

— Cela ne ferait jamais que deux cent quatre-vingts.

Georges ouvrit la bouche et s'arrêta brusquement.

(A suivre.)

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE
PUR CACAO ET SUCRE
Fabriqué par les RR. PP. TRAPPISTES, d'Aiguebelle (Drôme)
Dépôt J. GIRAUD, 74, Rue Nationale, LILLE